

**COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES**

1613th meeting of the Council

- General Affairs -

Brussels, 9 November 1992

The official press release was unavailable. The agenda for the meeting has been reproduced from the Bulletin of the European Communities, No. 11-1992.



1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

## **1613th meeting**

### **1.7.3. General affairs (Brussels, 9 November).**

- Previous meeting:** Bull. EC 10-1992, point 1.7.3

**President:** Mr Hurd, UK Secretary of State for Foreign and Commonwealth Affairs.

**Commission:** Mr Delors, Mr Andriessen, Mr Matutes and Mr Schmidhuber.

#### ***Main items***

- Follow-up to the Birmingham European Council: discussed in detail.
- Commission opinion on Finland's application for accession: preliminary exchange of views.
- Uruguay Round: Commission report and discussion.
- 33rd meeting of the EEC-Turkey Association Council: ground prepared.
- Delors II package: wide-ranging general discussion.
- Former Yugoslavia: exchange of views.



Bruxelles, le 6 novembre 1992

433

**NOTE BIO (92) 274 AUX BUREAUX NATIONAUX**  
**cc. aux Membres du Service du Porte-Parole**

**PREPARATION DU CONSEIL AFFAIRES GENERALES DU LUNDI 9.11.92 (P. Laissy)**

**1. EX-YOUGOSLAVIE**

a) Il est probable que la question des sanctions à l'égard de la Serbie et du Montenegro soit débattue sous deux angles:

- Celui de l'étanchéité de l'embargo en Serbie et les moyens pour mieux le respecter.
- La situation de la Macédoine qui souffre d'un blocus imposé par la Grèce, en vertu de l'application du règlement instaurant un triple contrôle sur les marchandises à destination de Skopje.

Des informations dont nous disposons font état d'une violation flagrante de l'embargo en Serbie notamment en ce qui concerne les produits pétroliers.

Face aux difficultés invoquées par les pays limitrophes (Roumanie, Bulgarie et Hongrie notamment) il faudra analyser la meilleure façon de les aider à empêcher les violations de l'embargo. L'extension des "Sanction Assistance Missions" (SAM) qui aident les autorités douanières locales à renforcer le contrôle pourrait constituer une solution à ce problème.

En ce qui concerne la Macédoine on constate que la situation n'a pas évolué sur le terrain depuis les engagements pris à Birmingham et d'après lesquels la Grèce devrait ouvrir ses frontières aux marchandises destinées à la Macédoine et notamment le pétrole.

Les Ministres discuteront les modalités à mettre en place pour résoudre cette situation. Une des solutions possibles serait celle de retirer le règlement renforçant l'embargo - ce qui mettrait en difficulté le Gouvernement Grec. Ceci impliquerait la mise en place de SAM en Macédoine et le cas échéant en Croatie. La Commission devrait poser au Conseil, avec toute la circonspection voulue la question de savoir quelle solution adopter de façon à pouvoir agir selon les indications qui se dégageront des débats.

b) Aide humanitaire

On débatera de la mise en place d'une Task Force telle que évoquée à Birmingham. Il est à noter que les montants nécessaires à couvrir les besoins en aide humanitaire jusqu'à la fin de l'année pour les populations réfugiées et déplacées (600 millions de dollars) ont déjà été couverts par la Commission, par les Etats membres et d'autres pays membres du G 24.

## 2. CONSEIL D'ASSOCIATION CE/TURQUIE

La session formelle sera comme d'habitude assez courte mais se déroulera dans une atmosphère constructive. Le Commissaire Matutes rappellera son souhait de voir le "paquet Matutes" approuvé au plus tôt par la Communauté et donnera quelques pistes de réflexion visant à développer les relations CE/Turquie en attente de cette approbation: développement de la coopération scientifique et technique, intensification de l'utilisation de la "facilité ECIP" en Turquie, action de la BEI qui aurait l'intention d'engager des sommes d'argent assez considérables en faveur de ce pays.

La session formelle devra être suivie d'un dîner où les Ministres entameront une discussion politique sur les thèmes: Chypre, Yougoslavie, Moyen Orient, l'immigration illégale, la question kurde et les droits de l'homme.

Amitiés,  
Xavier PRATS



Bruxelles, le 9 novembre 1992

**NOTE BIO(92) 274 (SUITE 1) AUX BUREAUX NATIONAUX**  
**cc: AUX MEMBRES DU SERVICE DU PORTE-PAROLE**

---

**CONSEIL AFFAIRES GENERALES - PAQUET II (O. Nette)**

---

Dans son intervention devant le Conseil sur le paquet II, le Président a présenté deux documents bien distincts aux ministres :

1. d'une part, une actualisation de la proposition COM 2001. Les chiffres du paquet II ont été actualisés en tenant compte :

- de la réduction de la croissance (92: 1,1 %, 93: 1,4 %, 94: 2,2 %, 95-97: 2,5 %)
- de la dévaluation de plusieurs monnaies (ce qui change la valeur du PNB communautaire exprimé en écus)
- de la décision de Lisbonne de ne pas relever la "guideline agricole" de 1,5 milliards d'écus en 1994
- de la décision du Conseil d'opter en faveur d'un système de réserve pour couverture des prêts aux pays qui diffère de celui proposé par la Commission (-300 millions).

Cette actualisation conduit à un total de 84,62 milliards d'écus en crédits d'engagement pour l'année 1997 (87,5 auparavant).

2. Le Président a ensuite soumis, à titre personnel, une proposition de compromis sur le paquet II, compromis allant donc plus loin que l'actualisation précitée et qui tient compte des difficultés budgétaires et économiques dans les Etats-membres ainsi que de l'état de la négociation au Conseil.

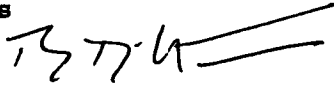
L'idée-clé est d'étaler l'augmentation proposée dans le COM 2001 sur une période de 7 ans (au lieu de 5 ans). On maintiendrait le système actuel de ressources propres. Mais si en 1993 le dépassement devrait être évité, en 1994 ce sera plus difficile (aléa lié aux événements monétaires internationaux sur la dépense agricole).

Le Président a également suggéré pour répondre notamment aux critiques belge et italienne:

- une introduction progressive de la réforme du système des ressources propres (la baisse de la contribution TVA de 1,4 % à 1 % s'étalerait sur 5 ans à partir de 1995, l'écêtement de la TVA à 50 % ne s'appliquerait que pour les quatre pays de la cohésion)
- un transfert de 900 millions d'écus de la recherche vers les fonds structurels (objectif 1) afin d'assurer un traitement égal des nouveaux Länder de l'Allemagne

- le Fonds de cohésion continuera à jouer en 1998 et 1999 (contrairement à la proposition initiale) ce qui portera la dotation de ce Fonds à 15 Mécus sur sept ans (au lieu de 10 initialement)
- une "pleine participation" du Royaume-Uni au fonds de cohésion (celui-ci serait donc exclu du système de "rebate").

Amitiés

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. DETHOMAS', with a double horizontal line underneath.

B. DETHOMAS



Bruxelles, le 10 novembre 1992.

**NOTE BIO (92) 274 (suite 2) AUX BUREAUX NATIONAUX  
cc. aux Membres du Service du Porte-Parole**

**CONSEIL AFFAIRES GENERALES -  
COUNCIL CONCLUSIONS ON URUGUAY ROUND. (N. Wegter)**

1. The Council heard a report from the Commission on continuing discussions both with the US Administration and the GATT. They expressed grave concerns at the dangers inherent in the present situation.
2. The Council reaffirmed the EC's commitment to a fair, global, balanced and successful GATT Agreement including substantial results not only in Agriculture but also in the other areas, in particular market access and services, in line with the conclusions of the Birmingham European Council. They urged the Commission to continue discussions with the US, and to work for the earliest possible resolution of outstanding difficulties in the Round and oilseeds, noting the Commission's view that differences between the two sides had narrowed.
3. The Council expressed severe disappointment at US threats to withdraw, unilaterally, GATT-bound concessions, on 30 days' notice, despite continued discussions in Geneva.

The Council warned that such action could only lead to a retaliatory spiral, which would damage both sides through a slump in business confidence and lost jobs. The Council emphasised the vital importance of early action from both sides to obviate any need for this.

Une bio suivra avec plus de détails.

Amitiés,  
B. Dethomas.





Bruxelles, le 10 novembre 1992.

**NOTE BIO (92) 274 (suite 3) AUX BUREAUX NATIONAUX  
cc. aux Membres du Service du Porte-Parole**

**CONSEIL AFFAIRES GENERALES (N. Wegter)**

**URUGUAY ROUND**

Hier le Conseil a entamé un débat assez long en ce qui concerne l'état des négociations de l'Uruguay Round ainsi qu'en ce qui concerne le litige "oléagineux". Le texte des conclusions auxquelles les Ministres sont finalement parvenus vous a déjà été transmis ce matin.

Le débat qui, dans une large mesure confirmait les positions déjà enregistrées lors de la réunion informelle des Ministres du Commerce des 6 et 7 novembre, a permis aux Ministres d'évaluer les négociations pour les deux sujets précités et ceci notamment avec référence aux pourparlers qui ont eu lieu à Chicago il y a une semaine, entre le Commissaire Mac Sharry et son collègue de l'administration Bush, à savoir M. Madigan.

Le débat a été introduit par le Vice-Président Andriessen en présence du Président Delors et les points suivants ont été soulignés :

1. En dépit du fait qu'à Chicago, le débat portait exclusivement sur les aspects agricoles de l'Uruguay Round ainsi que sur le dossier "oléagineux", la Commission insiste pour que la globalité des négociations soit assurée afin d'arriver finalement à un accord équilibré et complet couvrant tous les sujets de l'Uruguay Round, y compris services, accès au marché, règlement des différends, agriculture, etc.

En ce qui concerne les aspects non agricoles de l'Uruguay Round, suffisamment de progrès a été enregistré entre Washington et Bruxelles, de sorte que les négociations en ce qui concerne ces domaines peuvent être poursuivies sur le plan multilatéral, c'est-à-dire à Genève, à la condition toutefois qu'il y ait d'abord une percée politique entre les mêmes parties en ce qui concerne le volet agricole de l'Uruguay Round.

2. Quant au dossier "oléagineux", il n'y a pas de lien formel entre ce dossier et le paquet agricole de l'Uruguay Round. Toutefois il est évident que les deux sujets sont liés, notamment par les Etats-Unis qui utilisent apparemment ce dossier pour pouvoir justifier enfin aussi un accord dans le domaine de l'Uruguay Round. D'autre part, la Communauté met plutôt l'accent sur le chapitre agricole de l'Uruguay Round tout en acceptant qu'une solution s'impose également en matière du dossier "oléagineux".
3. A Chicago, malgré le fait que les pourparlers n'ont pas abouti à des conclusions finales et définitives, il faut quand même constater qu'il y a eu du progrès sensible sur plusieurs sujets, entre autres :

a. les aides directes au revenu dans le cadre de la PAC révisée récemment et qui s'élevaient à 14 milliards d'Ecus, sont bien consolidées par l'acceptation du principe du "box vert".

b. Par le biais du "peace clause", les instruments principaux en ce qui concerne les organisations de marché (par exemple viande, céréales et lait) sont également reconnus internationalement et ne feront donc plus l'objet d'un risque d'attaques comme c'est le cas actuellement en ce qui concerne le secteur oléagineux.

D'autre part, des progrès complémentaires s'imposent encore en ce qui concerne les modalités relatives aux réductions du volume d'exportations en matière agricole tandis que dans le secteur oléagineux également des discussions supplémentaires s'imposent encore.

Tout en acceptant qu'il reste donc des problèmes, les deux parties à Chicago ont confirmé leur volonté de poursuivre les discussions. En d'autres mots, les négociations bilatérales entre Washington et Bruxelles n'ont pas été interrompues jusqu'ici.

5. Quant aux mesures de rétorsion annoncées depuis par le gouvernement américain en relation avec le dossier "oléagineux", M. Andriessen a souligné qu'il y a tout lieu que la Communauté fasse part de sa détermination d'arriver à des solutions acceptables et qui ne sont pas le simple résultat d'une menace exprimée par le Gouvernement américain.
6. Constatant donc que des problèmes subsistent tant dans le domaine oléagineux que dans le domaine de la réduction du volume des exportations agricoles, M. Andriessen a constaté que malgré le fait que dans les deux domaines les 2 parties ont déjà fait des concessions, il y a lieu qu'elles fassent preuve d'une flexibilité accrue afin d'aboutir à des solutions permettant une solution définitive.

C'est dans cette optique que la Commission se déclare prête à poursuivre les négociations afin d'aboutir à des conclusions équilibrées et ceci tout en respectant les limites découlant de la PAC révisée récemment.

Les interventions de la part des différents ministres, certes avec des nuances, ont toutes confirmé la nécessité de voir la Commission poursuivre les négociations, tant en matière de l'Uruguay Round que dans le dossier "oléagineux". La thèse généralement souscrite est qu'un échec éventuel en la matière ne peut avoir que des effets néfastes sur l'économie globale.

Bien sûr, plusieurs délégations ont insisté pour que la Communauté, y compris la Commission, fasse part dès maintenant de sa détermination à vouloir réagir vis-à-vis des mesures de rétorsion annoncées par le gouvernement américain. D'autres délégations toutefois ont plutôt mis l'accent sur la nécessité de concentrer les efforts dans les circonstances actuelles surtout sur la recherche de moyens pour faire progresser les négociations tout en n'excluant toutefois pas l'éventualité de mesures de contre-rétorsion à annoncer au moment approprié.

Dans ce même contexte, M. Andriessen a fait savoir que la Commission, même sans avoir reçu une demande formelle en la matière du Conseil, procédera de telle sorte que le conseil soit en mesure de prendre des mesures appropriées en temps voulu.

En outre, en ce qui concerne la compatibilité d'un accord éventuel en matière agricole dans le cadre de l'Uruguay Round avec les limites de la PAC révisée existante, M. Andriessen s'est engagé pour que la Commission soumette au Conseil au moment approprié les éléments lui permettant de se prononcer à cet égard.

\*  
\* \* \*

En ce qui concerne la poursuite des négociations entre Washington et Bruxelles dans les deux dossiers précités en litige, M. Andriessen a indiqué que la Commission, lors de sa réunion de cette semaine, se référera à ces deux thèmes, y compris la procédure à suivre par le Collège en tenant compte des différentes compétences de ses membres du Collège telles que définies jusqu'ici.

#### RENDEZ-VOUS DE MIDI DU 10 NOVEMBRE 1992 (N. Wegter)

##### Uruguay round

Nous avons fait référence aux travaux du TNC d'aujourd'hui à Genève où les parties contractantes sont parvenues à des conclusions conjointes sur la base d'une ligne de conduite suivante :

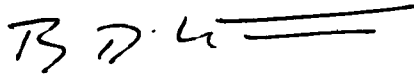
1. Recognition by the TNC that the Uruguay Round faces a crisis. Despite earlier progress, the machinery is blocked.
2. Recognition that the blockage is essentially due to the inability of EC and US to succeed in their bilateral process.
3. Expression of dissatisfaction by the TNC over :
  - a. the breakdown of the multilateral process;
  - b. the prospect of further delay which the world economic situation cannot afford.
4. Appeal to EC and US to discharge their responsibility in safeguarding and maintaining this system.
5. Request by the TNC to its Chairman to bring the seriousness of the situation personally to the attention of the highest authorities in Brussels and Washington, coupled with a request to cooperate in restarting the multilateral negotiations. Further request to the two parties to keep the TNC fully informed.
6. Request by the TNC to its Chairman to prepare a complete work programme up to the end of the year, as soon as there is evidence that Brussels and Washington are ready to engage in a substantive negotiation.

Nous avons à titre de clarification encore ajouté que les conclusions précitées et également souscrites par la Communauté, ne peuvent pas être interprétées comme une demande de la part des parties contractantes d'un rôle de médiation de M. Dunkel, directeur général du GATT, en vue d'une recherche d'une solution qui peut être souscrite par Washington et Bruxelles.

Matériel diffusé

IP 897 - Déclaration du VP M. Bangemann sur les critiques relatives aux négociations GATT.

Amitiés,  
B. Dethomas.

Handwritten signature of B. Dethomas, consisting of stylized initials 'B D' followed by a horizontal line.